

PRÉPARATION AU CONCOURS ORTHOPHONISTE

L'Orthophoniste assume la responsabilité de la prévention, de l'évaluation, du traitement et de l'étude scientifique des déficiences et des troubles de la communication humaine et des troubles associés.
L'orthophonie concerne toutes les fonctions associées à la compréhension, à la réalisation et à l'expression du langage oral et écrit, ainsi que toutes les autres formes de communication non-verbale

LE CONCOURS

Le concours est ouvert aux bacheliers, ou aux titulaires d'un diplôme équivalent. Il permet d'entrer dans des écoles publiques ou agréées. Les études durent 4 ans et sont sanctionnées par un Certificat de Capacité. L'obtention de ce Diplôme permet l'exercice d'une profession paramédicale (ou la poursuite d'études complémentaires), soit dans le secteur hospitalier, public ou privé, soit en qualité de professionnel libéral. Le concours est organisé en épreuves écrites et orales. Les épreuves écrites comprennent le plus souvent des exercices d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, sous forme de QCM ou de dictées. Certaines écoles complètent leur sélection par des tests de raisonnement logique, de culture générale ou des épreuves rédactionnelles (dissertation, commentaire de texte, synthèse de documents, résumé de texte). Les épreuves orales ont pour but de s'assurer de la bonne expression des candidats et de leur motivation. Elles permettent aussi de tester leurs aptitudes d'analyse et de mémorisation.

LES ENSEIGNEMENTS

Les cours ont lieu de septembre à mi-mai. Ils préparent les étudiants aux premiers concours, dont les premiers groupes d'épreuves commencent en mars. Ils sont ensuite consacrés au programme des épreuves de second groupe et d'oral. Les sections comprennent en moyenne 25 étudiants.

A partir de mars, les horaires sont aménagés durant les semaines où se déroulent les épreuves écrites. Ensuite, les cours sont consacrés, durant environ 6 à 8 semaines, à acquérir les techniques et l'assurance nécessaires à la réussite des épreuves orales. En outre, les professeurs donnent de nombreux devoirs à effectuer à la maison. Un travail négligé ou des résultats manifestement insuffisants peuvent être sanctionnés par l'exclusion de l'établissement par décision de la Direction Pédagogique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque semaine, les cours comportent en moyenne 28 h réparties ainsi:

Maitrise de la Langue Française :

Orthographe	}	9 heures
Grammaire		
Vocabulaire		

Méthodologie des épreuves de Français

Dissertation, Discussion.....	}	5 heures
Résumé, Contraction de texte.....		
Synthèse et Commentaire de texte(s).....		

Raisonnement logique et mathématique, Tests psychotechniques	2 h 30
Culture Générale	1 h 30
Introduction à la psychologie	1 heure
Biologie	1 heure
Préparation aux entretiens	4 heures
Oral Blanc.....	4 sessions de 6 h
Contrôle continu	4 h 30



Plus d'information sur www.cite-formation.com

Secrétaire Médicale

Préparations aux concours Paramédicaux et Sociaux: Kinésithérapeute – Psychomotricien - Ergothérapeute – Orthophoniste - Pédicure/Podologue - Manipulateur Radiologie - Moniteur Educateur - Educateur Spécialisé - Educateur Jeunes Enfants - Assistant de Service Social – Infirmier - Auxiliaire de Puériculture - Aide Soignant(e)

BAC +2 - BTS : Assistant de Gestion PME PMI – Management des Unités Commerciales – Négociation Relation Client

BAC +3 - DEES : Marketing – Marketing International – Assistant Ressources Humaine – Tourisme Hôtellerie

BAC +5 - MASTER européen : Management et Stratégie d'Entreprise – Ressources Humaines